

A

FIBROMAST

**ENDUIT SOUPLE FIBRO-BITUMINEUX POUR TRAVAUX
D'ÉTANCHEITE SUR TOITURES. A USAGES PROFESSIONNELS.**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ETAT PHYSIQUE : Pâte épaisse noire.
- . TEMPS DE PRISE : 48 heures
- . HORS POUSSIERE : 30 minutes à 1 heure
- . MASSE VOLUMIQUE : 1335 g/l +/- 20 g/l
- . INFLAMMABILITE : Inflammable



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Enduit fibro-bitumineux (chargé en fibres de synthèse), destiné à la réparation des sources de fuites ou d'infiltration d'eau sur les toitures.
- . Bouche instantanément toutes les crevasses, fissures ou trous apparaissant sur dalles, plaques de fibrociment, tuiles, ardoises,...).
- . Conserve un aspect souple après séchage et durcissement ce qui lui confère une très bonne résistance aux risques de craquelures lors d'éventuelles dilatations (
- . S'applique en extérieur même par temps humide ou dans l'eau lorsque cela s'avère nécessaire en intervention de situation d'urgence
- . Pour les professionnels du bâtiment, artisans, couvreurs, agents de maintenance dans les collectivités, ...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Nettoyer les surfaces à traiter et enlever les parties non adhérentes
Etaler directement le produit sur la zone sujet à infiltrations en apposant un cordon suffisamment épais pour être ensuite compacté puis lissé avec une spatule, truelle, ou un couteau à mastic
En finition, le lissage de la surface s'effectue à l'aide d'une spatule préalablement humidifiée ou avec un pinceau humide.

Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.